ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE du BOIS de CISE

BULLETIN D'INFORMATION du PRINTEMPS 2018

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Les beaux jours arrivent et avec eux la venue des Cisiens en résidence secondaire que nous serons heureux de revoir parmi nous. Quant aux Cisiens, qui demeurent à l'année, nous constatons qu'ils donnent déjà beaucoup de leur temps pour embellir le site, greffoir, plantoir ou sécateur en main et tondeuse pour la renaissance des pelouses. Notre salarié, Vincent, s'active également à l'entretien des allées et sentiers, dont la végétation ne demande qu'à proliférer. Il ne ménage pas ses efforts durant les 10 heures hebdomadaires que compte son nouveau contrat d'octobre dernier puisque l'ASA n'a pu bénéficier d'un contrat aidé. Malgré tout, nous pouvons déjà établir un bon bilan de réalisations depuis notre dernier bulletin de fin d'année. N'oubliez pas notre rendez-vous de la Fête des Voisins, qui se déroulera le samedi 9 juin à partir de 18 h 30 au square Pommeranz. Nous partagerons, dans une ambiance qui se veut simple et conviviale, les victuailles que chacun apportera. L'ASA sera ravie de vous offrir l'apéritif !

ETUDE POUR LA PARCELLE TÉMOIN

Une étude pour la parcelle-témoin s'est déroulée vendredi 20 avril en collaboration avec M. Valengin, expert-forestier et ingénieur forêt développement au Centre régional de la propriété forestière des Hauts-de-France. L'ASA a, en effet, choisi le terrain de sports comme parcelle-témoin pour sa situation, d'une part, et pour les essences représentées : du chêne, de l'érable sycomore, du charme et de l'aubépine, d'autre part. Ce terrain est, de plus, bien visité, ce qui accroît sa visibilité et celle du panneau didactique que nous avons l'intention d'y apposer à l'attention des randonneurs mais aussi des Cisiens.

M. Valengin a pu donner ses conseils à l'élagueur retenu sur trois devis réalisés :

- **éliminer les rejets**
- **enlever le bois mort**
- **nettoyage de l'intérieur des arbres**
- **plantation d'un hêtre ou d'un merisier sur la droite de la table de ping-pong afin de combler un large espace non boisé.**

M. Valengin a fortement insisté sur le fait qu'il ne fallait pas élaguer en hauteur les arbres pour éviter ce que l'on peut appeler des « totems ». « Etêter l'arbre, c'est le gâcher », a souligné l'expert. Les rejets et le bois mort éliminés, l'intérieur des arbres nettoyés sont des mesures simples et bonnes pour l'arbre, et suffisamment efficaces pour laisser filtrer l'ensoleillement. Il est important de surveiller les arbres tous les 4 à 7 ans.

L'élagueur a, cependant, décidé de n'entreprendre ces travaux que mi-octobre à cause de la sève montante des arbres et de la méthode qu'il emploie pour y grimper. Le coût de la réalisation est estimé à 780 € TTC pour 9 arbres traités, évacuation comprise, ce qui entre dans notre budget. Le panneau didactique, avec des conseils simples mais importants sur les méthodes d'élagage, sera rédigé et apposé à cette date, ainsi que ce qui aura été effectué par l'élagueur.

M. Valengin a dû donner de nouvelles autorisations d'abattage de frênes à cause de la maladie de cette essence, notamment visible routes du Vieux-Chêne et de la Falaise. Outre les six nouvelles demandes de Cisiens pour visiter leur parcelle, l'expert s'est rendu dans une des premières propriétés de la route du Vieux-Chêne afin de constater les élagages effectués. Il a ainsi félicité les propriétaires pour les importants travaux réalisés suite aux autorisations données lors de ses deux dernières visites. (notre photo).

Nous rappelons, par ailleurs, l'obligation selon le cahier des charges d'entretenir les haies des propriétés afin que la végétation ne déborde pas sur les sentiers et allées et gêne le passage des visiteurs et randonneurs.

DU NOUVEAU SUR LE CHEMIN DU GRAND MONT

Les visiteurs et marcheurs ont pu dernièrement remarquer que le chemin du Grand-Mont était devenu un chemin de randonnée des plus agréables.
En effet, lorsque l'on entre dans le Bois-de-Cise et que l'on emprunte ce chemin sur la gauche, on constate que le côté droit a été bien élargi grâce à un élagage réalisé par la commune d'Ault sur plusieurs centaines de mètres.
Sur le bord gauche, la commune de Saint-Quentin-La-Motte et le Syndicat Baie-de-Somme-Trois Vallées ont conjointement décidé de planter une haie d'arbustes sur une longueur de 250 mètres linéaires. L'espacement des essences retenues, aubépine, charme, fusain, noisetier et érable champêtre, est compris entre 80 cm et 1 mètre.
Les parcelles concernées sont les suivantes : ZA 15, ZA 16, A 17, ZA 20, ZA 21 et ZA 22.
Outre l'aspect esthétique réussi de la réalisation, il s'agit également d'un moyen d'endiguer l'érosion par les eaux pluviales.

LE PANORAMA VICTOR HUGO

Au bout du chemin du Grand-Mont, l'ASA du Bois-de-Cise prévoit de reconstituer le site du panorama Victor Hugo avec la table d'orientation, un banc et un panneau. Celui-ci est actuellement interdit par mesure de sécurité au public car situé à moins de 30 mètres du bord de la falaise.
Ce projet est conditionné par la possibilité de découper, sans le briser, le dessus de la table d'orientation et de le repositionner sur un nouveau socle à une distance de plus de 30 mètres du bord de la falaise comme l'exige l'Etat.
Cette initiative sera menée en partenariat avec la commune de Saint-Quentin-La-Motte puisque les mobiliers actuel et futur sont situés sur son territoire.

GRILLAGE AU TERRAIN DE SPORT

Nous avons fait poser un grillage sur la partie haute du terrain de sports qui n'est donc plus accessible à pied ou à vélo de l'allée Marie. En effet, malgré l'interdiction, de plus en plus de vélos y descendaient et laissaient de fortes empreintes qui se creusent sur le sol, Cette mesure est également sécuritaire.

MASSIFS

Le massif de l'entrée a été réaménagé. Plusieurs plantes avaient subi l'impact de l'hiver et ont dû être remplacées par des arbustes. Des plantes vivaces basses ont également été ajoutées afin de permettre de voir les pierres roses implantées dans le sol. Un arbuste a été déplacé sur le massif de la route des Pins, qui était un peu dégarni.

POSE DE LICES

Nous avons indiqué lors de la dernière assemblée générale notre intention de réaliser des lices le long des sentiers les plus pentus ou les plus empruntés par les randonneurs. Pour cela, il nous fallait le plan des réseaux enterrés par mesure de sécurité. Nous en avons fait la demande à la commune mi-décembre dernier et il nous a été communiqué le 15 mars. L'ASA a fait l'acquisition d'une tarière très utile pour forer les trous nécessaires à l'implantation des piquets. Vincent, avec l'aide précieuse de notre vice-président Michel, a entièrement terminé la pose d'une lice le long de l'allée du Muguet. Il reprendra ces travaux ultérieurement.

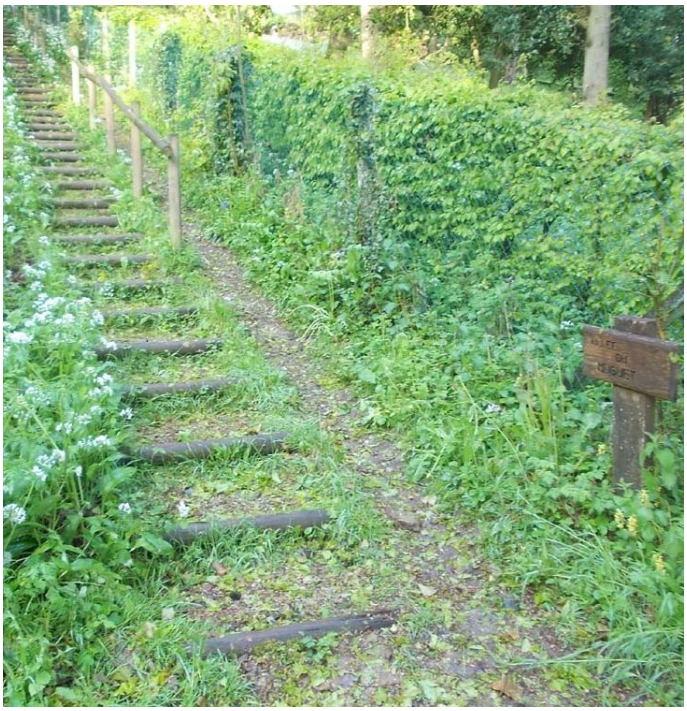

FÊTES DES VOISINS

Bien que la date officielle de la fête des voisin soit le vendredi 25 Mai , pour qu'un maximum de Cisiens puissent y participer, nous avons reporté cette date au samedi 9 juin.

A bientôt pour le 9 juin prochain!